# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## Produit

COVÉA SÉCURITÉ ( AC )

FR0011365204

**Société de gestion :** Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :**26/01/2026

## En quoi consiste ce produit

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérée par Covéa Finance, société de gestion

**Durée :** OPCVM créé le 17/12/1998 pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** L'OPCVM est de classification «Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard». Il a pour objectif la recherche d'une performance égale à celle de l'indice de référence €STR (Euro Short Term Rate) capitalisé diminuée des frais de gestion sur une durée d'investissement recommandée de 3 mois. En cas de taux d'intérêts du marché monétaire très faibles ou négatifs, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir ses frais de gestion. L'OPCVM pourrait voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. La stratégie de l'OPCVM est active et discrétionnaire. Elle consiste à gérer, dans une optique de risque très faible par rapport à l'€STR, des instruments du marché monétaire et des titres de créances, répondant aux critères de qualité et de prudence, propres au gestionnaire financier. L'OPCVM investit dans des instruments de qualité de crédit élevée évalués à partir d'un processus interne. Le processus d'évaluation est réalisé par le pôle Recherche en tenant compte de critères financiers et extra financiers, à partir de contributions internes (équipe de gestion taux, analystes ESG, Comité Banque) et externes (fournisseurs de données). A chaque note correspond une appréciation (M1 à M5). Seuls les émetteurs dont l'appréciation est supérieure à M5 seront retenus. La liste des émetteurs constitue l'univers d'investissement de la SICAV. La description de la procédure d'évaluation de la qualité de crédit figure dans le prospectus au sein de la section « Critères relatifs à la notation » (pp.6- 7).

Titres de créances et instruments du marché monétaire : exposition au risque de taux jusqu'à 100% de l'actif net. L'OPCVM peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement de la zone euro, dont des titres de créance négociables, à court et moyen termes, de droit français (ECP...) et des titres assimilés de droits étrangers à taux fixe, variable ou révisable. Le portefeuille pourra également investir dans des titres de créance, principalement de la zone euro, dont les EMTN, à taux fixe, variable ou révisable. Ils peuvent être complétés par des titres émis dans les pays de l'OCDE et libellés dans d'autres devises et couverts contre le risque de change. La proportion dette privée/dette publique peut varier entre 0 à 100% de l'actif net. La maturité moyenne pondérée du portefeuille de l'OPCVM est inférieure ou égale à 6 mois et sa durée de vie moyenne pondérée est inférieure ou égale à 12 mois. Les instruments financiers auront une durée de vie résiduelle maximale inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 1. L'OPCVM n'est pas exposé au risque de change. Instruments financiers à termes et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture aux risques taux et/ou de crédit. Les titres intégrant des dérivés sont limités à 40% maximum de l'actif net dans un but de couverture aux risques de taux et/ou crédit. Le recours aux obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) pouvant atteindre 100% maximum de l'actif net.

**Investisseurs visés :** Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3 mois, au marché des instruments monétaires de la zone Euro. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements et une forte exposition au risque de contrepartie de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

**Modalités de rachat :** Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank (pour les actions au porteur), et de IZNES (pour les actions au nominatif pur), chaque jour ouvré avant 12h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J et datée de J-1.

**Dépositaire :** CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC:** Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

## Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

**Indicateur de risque**

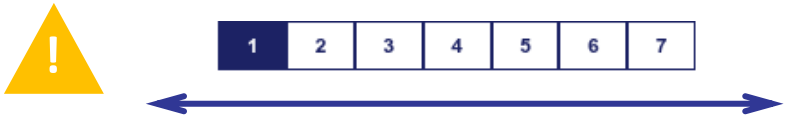


**Risque le plus faible** **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :**

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Scénarios de performance**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| **Période d'investissement recommandée : 3 mois**<br>**Exemple d'investissement : 10 000 €**<br>**Scénarios** | | **Si vous sortez après 3 mois** |
|---|---|---|
| **Minimum** | **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement** | |
| **Scénario de tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 9 870 € |
| | Rendement moyen | -1,29 % |
| **Scénario défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 9 880 € |
| | Rendement moyen | -1,20 % |
| **Scénario intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 9 890 € |
| | Rendement moyen | -1,06 % |
| **Scénario favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 10 000 € |
| | Rendement moyen | -0,04 % |

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 11/2021 et 02/2022.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 10/2018 et 01/2019.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2023 et 12/2023.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement. Le coût total ne comprend pas les frais inhérents aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels le produit est référencé en tant que support en unités de compte (UC).

**Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 3 mois |
|---|---|
| **Coût total** | 108 € |
| **Incidence des coûts annuels*** | 1,09 % |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,09 % avant déduction des coûts et de -1,00 % après cette déduction.

**Composition des coûts**

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 3 mois |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | 1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit. | Jusqu'à 100 € |
| **Coûts de sortie** | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | 0 € |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation** | 0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 8 € |
| **Coûts de transaction** | 0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 1 € |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats** | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement. Le coût total ne comprend pas les frais inhérents aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels le produit est référencé en tant que support en unités de compte (UC).

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée :** 3 mois. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais. Le Fonds peut mettre en œuvre le dispositif dit de « *gates* » permettant d'étaler les demandes de Rachats des porteurs sur plusieurs VL dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations.

## Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS :** Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'information clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.